FAITS DIVERS.

Conseil Municipal.

Séance régulière présidée par M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1904.

Je vous transmets les documents suivants :

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics, du 3 au 10 mai.

Rapport mensuel du même fonctionnaire pour le mois d'avril 1904.

Communication de la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, E. C Foster président, qui dépose un cautionnement de $50,0000, conformément à l'ordonnance numéro 2246 relative à l'éclairage de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Communication du comité nommé par le conseil de district des peintres, décorateurs et colleurs de papier relativement à l'annexe de l'hôtel de ville.

Communication de Edw. K. Judson relative au jeu de base-ball par des blancs et des noirs à l'angle des rues Lyon et Chestnut et des rues Colisée et Bordeaux.

Respectueusement.

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents communiqués sont renvoyés aux comités compétents.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte diverses ordonnances, entr'autres :

Une ordonnance permettant à P. J. Fisse d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Moss et Dumaine.

Des ordonnances enjoignant à l'ingénieur de la ville de préparer des plans et devis pour le pavage de la rue N. Franklin, de Canal à St-Louis; de la rue Dryades, de Howard à St-Andrew; de la rue Carondelet, de Howard à Felicity; de la rue Milan, de St-Charles à Franklin; de la rue Carondelet, de Canal à Howard.

Diverses ordonnances allouant les crédits nécessaires pour les fonctionnaires et les employés de l'administration sont également adoptées.

L'ordonnance relative aux plans et devis de la construction d'un viaduc à Alger au-dessus des voies du chemin de fer Southern Pacific sur la rue Newton, après avoir été renvoyée au comité à la séance précédente, vient de nouveau en discussion.

M. CUCULLU.
Représentant du sixième district au conseil municipal

Le projet d'ordonnance établissait que la ville paierait $45,000 et tout ce qui serait nécessaire pour la construction dudit viaduc, la compagnie de chemin de fer promettant de payer un tiers, mais deux amendements, l'un réduisant le montant fixé à $30,000, l'autre à $15,000 ont été proposés. M. Cucullu s'est énergiquement opposé à l'adoption de cette ordonnance qui, selon lui, n'offre aucune garantie de la part de la compagnie, laquelle ne fait que promettre.

M. Cucullu fait ressortir combien dans le passé le gouvernement de la ville a eu tort de se fier aux promesses de corporations, et il déclare ne pas vouloir engager à la légère les deniers de la communauté, d'autant plus que rien n'est dit dans le projet au sujet de l'entretien dudit viaduc.

M. McRacken, s'oppose également à l'adoption de l'ordonnance dans sa forme actuelle.

Finalement, après une longue discussion, M. Frantz demande le renvoi de l'ordonnance au comité, et il en est décidé ainsi.

Après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

UN ARTICLE DE TOILETTE D'UNE GRANDE FINESSE.

Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.

PRÉPARÉE PAR

I. W. Lyon, D.D.S.

7 jan 1 an—mer

ERRATUM.

C'est *agriculteur*, et non *agriculture*, qu'il fallait lire dans les lignes consacrées hier par nous à M. P. Cazeaux. Voici ce que nous avions écrit : Mais il ne faut pas attribuer les grosses moissons de M. Cazeaux à la richesse du sol seulement; il faut reconnaitre à l'agriculteur des connaissances et un savoir-faire qui ont leur prix.

L'affaire de l'Etat de la Louisiane

—CONTRE—

La Compagnie des Chemins de Fer de la Nouvelle-Orléans.

L'attorney général de l'Etat, M. Walter Guion, poursuit devant la justice la Compagnie des Chemins de Fer de la Nouvelle-Orléans dont il conteste l'existence légale. Comme cette affaire requiert des travaux préparatoires considérables, et que d'un autre côté l'attorney général est très occupé en ce moment, il a songé à adjoindre à M. Omer Villeré, son associé dans la poursuite, un avocat pour l'aider. A cet effet il a adressé la lettre suivante à M. Henry L. Lazarus :

La Nouvelle-Orléans, 7 mai 1904.

M. le juge Henry L. Lazarus, avocat.

Cher Monsieur.

M. Omer Villeré, mon associé dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre la Compagnie des Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, m'a suggéré l'utilité d'obtenir les services d'un autre avocat, à cause de la quantité de travail préparatoire nécessaire et du fait que lui et moi sommes excessivement occupés en ce moment.

M. Villeré m'annonce qu'incidemment il a déjà discuté avec vous les questions soulevées et que vous vous êtes montré disposé à servir l'Etat dans la poursuite de ses réclamations et à rendre ce service mû uniquement par un sentiment de devoir public.

Dans ces circonstances je serais heureux de profiter de vos services pour agir de concert avec M. Villeré, en qualité de conseil associé de l'Etat, car j'apprécie et reconnais votre talent et considère que votre concours sera d'un bénéfice réel dans la préparation de l'affaire.

En attendant votre réponse je reste

Votre sincère

WALTER GUION.

Le juge Lazarus a répondu par la lettre suivante :

La Nouvelle-Orléans, le 9 mai 1904.

Hon. Walter Guion,
Attorney général de l'Etat de la Louisiane.

Mon cher Attorney général

Je vous accuse réception de votre estimée lettre du 7 courant. J'apprécie le compliment que vous me faites par la requête d'aider à la poursuite des réclamations de l'Etat contre la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, et quand M. Villeré, votre associé, me l'a demandé j'ai répondu—car je sentais que c'était mon devoir—que si mes services étaient requis je ferais tout ce dont je suis capable en faveur du peuple de l'Etat pour la protection de ses intérêts, et ce sans compensation ni espoir de récompense autre que la satisfaction d'un service rendu à un peuple envers lequel je suis dans l'obligation et que je suis toujours prêt à servir.

A mon retour j'irai, à votre convenance, conférer avec vous et M. Villeré dans le but de prendre une prompte détermination au sujet des questions soulevées par le litige.

Vous assurant de ma considération personnelle et de mon estime j'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,
HENRY L. LAZARUS.

Législature de la Louisiane.

CHAMBRE.

Baton Rouge, 10 mai—Cent neuf membres ont répondu à l'appel nominal quand le président Snyder a ouvert la séance.

M. E A. Pike, secrétaire particulier du gouverneur, est arrivé porteur du message du gouverneur et le secrétaire Landry en a entrepris la lecture.

M. John Marks a déposé au no du comité d'organisation de Chambre le rapport sur les employés. Le personnel requis coûtera $120 par jour.

SENAT.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance les règlements ont été suspendus sur proposition du sénateur Murphy pour l'élection de deux membres du "printing board." Les sénateurs Cordill et Janvier ont été élus, puis la lecture du message du gouverneur a commencé.

FAIT DISPARAITRE LES ROUSSEURS ET BOUTONS EN DIX JOURS.

SATINOLA est une nouvelle découverte garantie et l'argent sera remboursé toutes les fois qu'elle ne fera pas disparaitre rousseurs, taches livides, hâle, points noirs, boutons et toutes décolorations et éruptions qui défigurent, de quelque poque qu'elles datent. Cas ordinaires guéris en dix (10) jours, les plus mauvais en 15 ou 20 jours. La peau sera ensuite souple, unie, saine et belle. Son usage ne peut nuire en aucune façon. Quant à notre réputation et à la confiance que nous devons inspirer nous vous référons à la Banque Commerciale et la Banque de Henry, Paris Tennessee, ou à tout fonctionnaire de comté. Demandez SATINOLA à votre pharmacien et s'il ne l'a pas envoyez-nous 50 cts en timbres de poste et nous vous enverrons un paquet de Satinola par la poste. S'il n'est pas ce que nous prétendons, prévenez nous et nous vous rembourserons votre argent. Adresse

NATIONAL TOILET COMPANY,
Paris, Tennessee.

FRED. CROSBY,
NO. 819 BATISSE DE LA BANQUE HIBERNIA.
BONS DE HAUTE VALEUR ACTIONS DE CHEMINS DE FER ET ACTIONS DE MINES PAYANT DIVIDENDES.
CONSULTEZ-MOI AVANT D'ACHETER.
LES PLUS HAUTES REFERENCES DE BANQUE DONNÉES.
16 av—1m

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une femme de ménage pour la campagne. S'adresser 636 St-Philippe. 11 mai—3f

A LOUER—La laiterie Larrieu sur le Bayou St Jean dans le fond du Parc de Ville environ 80 acres de terre de paturage. Cottage avec 8 chambres, grande grange, moulin à vent, etc. Pour renseignements s'adresser à Friedrichs & Ellsheimer, 832 et 834 rue Commune. 5 mai—1 sem

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

23nov—dim mer

AVIS SPECIAUX.

Avis est par le présent donné de l'intention de présenter à la Législature d'Etat un projet de loi pour définir les devoirs et les pouvoirs du Coroner de la paroisse d'Orléans et imposer des pénalités pour leur violation.
11 mai—11 18 25—juin 1

AVIS.

Avis est donné de l'intention de s'adresser à la Législature pour obtenir le passage d'un acte imposant à la "Sewrage and Water Board" le devoir de payer à B R Forman une compensation raisonnable pour ses services dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane vs la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle Orléans, le montant devant être fixé en entier par arrangement, arbitrage ou jugement final d'un tribunal de justice.
4mai—4 11 18 25—juin 1 4

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à la Législature pour forcer la Ville de la Nouvelle-Orléans et le Bureau des Directeurs des Ecoles, des Ecoles de Ville pour la Nouvelle Orléans de payer leurs justes dettes, soit dans la forme de jugements ou autrement. 13 av—13 20 27—mai 4 11

Avis de l'intention d'amender certaines sections de l'acte No 111 de 1902.
Nouvelle Orléans, le 4 mai 1904.
Avis est par le présent donné que le "Sewrage and Water Board" (la Commission des Egouts et de l'Eau) de la Nouvelle Orléans s'adressera à la prochaine session de la Législature qui siègera à Baton Rouge le 9 mai 1904 pour amender les sections 11, 20 et 27 de l'acte No 111 de 1902.
6mai—6 13 20 27—juin 3

AVIS.

A la prochaine session de la Législature d'Etat, un bill sera présenté pour rembourser à Frank Goothye deux cent vingt deux 80-100 dollars payés à l'Etat pour achat et taxes de propriété foncière que l'Etat a omis de livrer.
FRANK GOOTHYE.
29 av—29—mai 6 13 20 27

AVIS.

Avis est par le présent donné de l'intention de s'adresser à l'Assemblée Générale, pour le passage d'une loi autorisant le Gouverneur à conclure un contract de deux ans avec Mme Frances Joseph, de la Nouvelle Orléans, pour l'éducation et le maintien dans la Frances Joseph Home et Ecole Industrielle des gens de couleur sans moyens d'existence de cet Etat; et pour une allocation pour mettre à exécution l'objet de la dite loi:
7 mai—7 14 21 28—juin 4

Nouvelle Orléans, 23 avril 1904.
Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à leur bureau, Nos 601 632 Hibernia Bank and Trust Building, jusqu'à mardi 24 mai 1904, à 7.30 heures p. m. pour la construction du Hangar en Acier de la rue St Joseph.
Dépôt : Deux mille dollars ($2.000)
Paiements Quatre-vingts pour cent (80 0|0) par mois.
Bon Montant complet du contrat.
Plans, spécifications, blancs pour soumissions, etc., sont enregistrés au bureau de l'ingénieur, J. F. Coleman, No 205 Bâtisse Hennen, Nouvelle-Orléans, par qui des jeux complets seront fournis sur un dépôt de quinze dollars ($15). Ledit dépôt sera remboursé au retour intact dudit jeu en bon ordre.
Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions.
HUGH McCLOSKEY,
Président.
23 avril—26 au 24 mai

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, angle des rues Camp et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 20 avril 1904.—Les examens annuels des concurrents blancs aux certificats académiques, de grammaire ou "Kindergarten grade" auront lieu à l'école normale, à l'angle des rues Constance et Gaiennie. Ils commenceront le lundi 30 mai à huit heures 30 du matin.
On peut obtenir des blancs au bureau du surintendant. Les demandes doivent être enregistrées chez le surintendant à la date du 20 mai.
WARREN EASTON,
Surintendant.
2c av au 20 mai

Mandeville, Lewisburg et Madisonville,

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 14 avril 1904.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents
No 323 rue Carondelet, coin Union.
10 avril—

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHÉ
SUR LE NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY,
Surintendant.

VENTES POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés foncières

POUR

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants du Sixième District, paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DES TAXES D'ETAT, Sixième District, paroisse d'Orléans, No 6107 rue Magasins, près Webster.

Nouvelle-Orléans, 11 Mai 1904.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A M. SAMEDI, le 11 Juin 1904, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées pour l'année 1903, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre 1903, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final et tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerts en vente sont comme suit, à savoir

ANSLEY HUBERT M.—
Taxe d'Etat de 1903..........$16 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 80
Total..........$19 60
1 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napo éon les rues Camp, Chestnut et Jena, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 26, mesurant chaque 29 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 130 pieds de profondeur.

BOLAND, JOSEPH K.—
Taxe d'Etat de 1903..........$6 00
Taxe de levée, district d'Orleans...... 1 00
Total..........$7 00
2 Dix lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, la ligne Bloomingdale, les rues Delord et Willow, désignés comme lots Nos 1 à 8, 11 et 12 dans l'ilet No 116, Burtheville, lots Nos 1 à 8 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et rue Delord; lot No 11 mesurant 41 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Delord, 48 pieds 10 pouces 2 lignes dans le fond sur 150 pieds de profondeur et formant l'encoignure de la rue Delord et la ligne Bloomingdale, lot No 12 mesurant 56 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 150 pieds 1 pouce 3 lignes sur l'autre et formant l'encoignure de la rue Willow et la ligne Bloomingdale.

BOLAND JOSEPH K.—
Taxe d'Etat de 1903..........$7 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 20
Total..........$8 40
3 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, la ligne Bloomingdale, les rues Delord et Story, désigné comme l'ilet No 119, Burtheville, mesurant 156 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Delord, 133 pieds 5 pouces 6 lignes dans le fond sur 300 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 289 pieds 5 pouces sur l'autre.

BOLAND, JOSEPH K.—
Taxe d'Etat de 1903..........$6 00
Taxe de levée, district d'Orleans...... 1 00
Total..........$7 00
4 Un ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orleans, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, la ligne Bloomingdale, les rues Story et Barret, désigné comme l'ilet No 122, Burtheville, mesurant 128 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Story, 191 pieds 6 pouces 5 lignes dans le fond sur 300 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 259 pieds 3 pouces sur l'autre.

BASSICH, JOSEPH B.—
Taxe d'Etat de 1903..........$19 20
Taxe de levée, district d'Orleans.... 3 20
Total..........$22 40
6 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Prytanée et Pitt, dans l'ilet No 357, mesurant 80 pieds 6 pouces 2 lignes de face à l'avenue Peters, 80 pieds 11 pouces dans le fond sur 137 pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne de côté et 130 pieds 11 pouces sur l'autre et formant l'encoignure de l'avenue Peters et la rue Pitt.

BIENVENUE, PIERRE C.—
Taxe d'Etat de 1903..........$14 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 40
Total..........$16 80
7 Une portion de terre et amélioration qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Bordeaux et Lyon, désignée comme lot No 24 et partie des lots Nos 1 à 4 inclusivement dans l'ilet No 294, mesurant 61 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 150 pieds sur l'autre.

BAUMANN JAMES C.—
Taxe d'Etat de 1903..........$5 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 90
Total..........$6 30
8 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 326 mesurant 31 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

BAUMANN, JAMES C.—
Taxe d'Etat de 1903..........$16 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 2 80
Total..........$19 60
9 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouv-lle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Lyon et Upperline, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 179, mesurant chacun 33 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Lyon sur 134 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur.

COTTING, CHARLES O.—
Taxe d'Etat de 1903..........$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 00
Total..........$7 00
10 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Elizabeth, Broadway et Pin, désignée comme partie des lots Nos 2 à 4 et partie des lots Nos 5 à 8, dans l'ilet No 23, Greenville, partie des lots Nos 2 à 4 mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, partie des lots Nos 5 à 8 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

COLE, Vve SARAH J.—
Taxe d'Etat de 1903..........$4 20
Taxe de levée, district d'Orléans...... 70
Total..........$4 90
11 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la Propriété Foucher, les rues Calhoun, Magasins et amp. désigné comme partie de façade du lot No 1 dans l'ilet No 29 Burtheville, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la Propriété Foucher sur 130 pieds de profondeur et formant l'encoignure de la Propriété Foucher et rue Magasins.

CRAERY Vve AUG. V. et WM. A LAWLER—
Taxe d'Etat de 1903..........15c
Taxe de levée district d'Orléans...... 03c
Total..........18c
12 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Sad Hagan, les rues Deuxième, Thalie et Erato, désignée comme lot No 13 et partie du lot No 12 dans l'ilet No 141 mesurant 33 pieds de face à l'avenue Washington sur 123 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur.

COOIL, HENRY L.—
Taxe d'Etat de 1903..........$9 60
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 60
Total..........$11 20
13 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Baronne et Dryades, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 465, mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 120 pieds de profondeur.

CHATTOCK, LEONARD E.—
Taxe d'Etat de 1903..........$22 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 3 70
Total..........$25 90
14 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Atlanta, Dufossat et Valmont, désignée comme lots Nos 7, 8 et la moitié du lot No 9 dans l'ilet No 396, lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur; la moitié du lot No 9 mesurant 15 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur.

CHATTOCK Mme LEONARD E.—
Taxe d'Etat de 1903..........$5 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 90
Total..........$6 30
15 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues, Pitt, Atlanta, Dufossat et Valmont, désignée comme lot No 15 et la partie du fond du lot No 17 et le fond du lot No 22 dans l'ilet No 396, lot No 16 mesurant 30 pieds de face à la rue Atlanta sur 129 pieds 7 pouces de profondeur; la partie du fond du lot No 17 mesurant 10 pieds de face sur 30 pieds et le fond du lot No 22 mesurant 32 pieds 7 pouces et 7 lignes de face sur 30 pieds.

CASSARD, ERNEST—
Taxe d'Etat de 1903..........$12 00
Taxe de levée, district d'Orleans.. 2 00
Total..........$14 00
16 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Magasins, Camp et Léontine, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 244, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins, 30 pieds dans le fond, sur 117 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 116 pieds 9 pouces sur l'autre.

CARLIN, Mme EDWARD, A. S. SWANSON, propriété actuel—
Taxe d'Etat de 1903..........$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 30
Total..........$2 10
18 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Octavia et Joseph, désignée comme partie des lots No 27 à 29 inclusivement ou lot A dans l'ilet No 188, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 90 pieds 1 pouce de profondeur et formant l'encoignure des rues Constance et Joseph.

CLAVERIE, AUGUST J.—
Taxe d'Etat de 1903..........$2 10
Taxe de levée, district d'Orléans..... 35
Total..........$2 45
19 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano Annonciation et Chippewa, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 101, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur.

DILLARD, JAMES H.—
Taxe d'Etat de 1903..........$9 60
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 60
Total..........$11 20
20 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St Charles, Audubon et Walnut, désignée comme lots Nos 8 et 9 et partie du lot No 10 dans l'ilet No 68, Greenville, lots Nos 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur; partie du lot No 10 mesurant 5 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

DILLARD JAMES H.—
Taxe d'Etat de 1903..........$9 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 40
Total..........$9 80
21 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carrollton, St Charles, Audubon et Walnut, désignée comme lot No 11 et partie du lot No 10 dans l'ilet No 68, Greenville, lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur, et partie du lot No 10 mesurant 25 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

DeLUCAS, MICHEL G.—
Taxe d'Etat de 1903..........$3 60
Taxe de levée district d'Orléans..... 60
Total..........$4 20
22 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues Walnut, Elizabeth et Ferdinand désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 29, Greenville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ferdinand sur 120 pieds de profondeur, lot No 6 formant l'encoignure des rues Ferdinand et Walnut.

DABAZIES, CLEMENT, A. M. LOCKETT, propriétaire actuel—
Taxe d'Etat de 1903..........$9 00
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 50
Total..........$10 50
23 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, connue comme le côté inférieur de la rue State, la ligne Hurstville et rue St Patrick, et le fond de la ville, désigné comme lot F ou lot No 63 et partie du lot No 69 mesurant 52 pieds 10 pouces de face à la rue State sur 161 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur.

DUPRE, LANDRY P.—
Taxe d'Etat de 1903..........60c
Taxe de levée, district d'Orléans..........10c
Total..........70c
24 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 579, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Soniat sur 125 pieds de profondeur.

DUPRE, LANDRY P.—
Taxe d'Etat de 1903..........$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans.... 20
Total..........$1 40
25 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 579, mesurant ensemble 55 pieds de face à la rue Soniat sur 125 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Soniat et Freret.

ELLERMANN, Mme FERDINAND B.—
Taxe d'Etat de 1903..........$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 80
Total..........$5 60
26 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Magasins, Walnut et Audubon, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 11, Greenville, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur et ensemble formant l'encoignure des rues Magasins et Audubon

FRITH, Mme THOMAS P.—
Taxe d'Etat de 1903..........$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans.... 80
Total..........$5 60
27 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Howard et Sud Liberté, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 99 Burtheville, mesurant 29 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calhoun sur 139 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur sur une ligne de côté et 146 pieds 4 pouces sur l'autre.

FRITH, Mme THOMAS P.—
Taxe d'Etat de 1903..........$19 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 30
Total..........$23 10
28 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Howard et Sud Liberté, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 99 Burtheville, mesurant 29 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calhoun sur 140 pieds 4 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 141 pieds 1 pouce 1 ligne sur l'autre.

FELLMAN, Vve B.—
Taxe d'Etat de 1903..........$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 50
Total..........$3 50
29 Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret Upperline et Valence, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 21 dans l'ilet No 581, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

FITCH, JOHN B.—
Taxe d'Etat de 1903..........$10 80
Taxe de levée, district d'Orléans...... 1 80
Total..........$12 60
41 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Cadix et Jéna, désignés comme lots Nos 8 et 9 dans l'ilet No 318, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur.

Suite 7me Page.

suite dans sa maison....Mais, vraiment, il avait l'air d'agir comme si Claude était à lui.... Première raison de jalousie.... Et puis, qu'allaient-ils être, eux, qu'allait-elle être, elle, auprès de Claude si grand?....

Déjà elle sentait une différence considérable entre ses parents et M. et madame Marjean, quand il n'était que M. Marjean, qu'il ne semblait posséder que la villa du Fret....Et voilà qu'il était une des personnalités marquantes de Paris, à la tête d'une industrie considérable!

Elle ne put retenir ce reproche, sincère quoique dit en badinant :

—Alors, vous nous le volez, notre Claude?....

—Je vous vole tous!....Vous m'appartenez tous!....Il y a bien un de vous à qui j'aurais le droit de garder rancune; mais, pour l'amour de Claudet et de ma petite amie Gracieuse, je pardonne à mon vieil ami Le Boutu son vilain manque de confiance en moi!

Et il alla à lui, lui posa lourdement la main sur l'épaule; et, comme Grégoire se donnait l'air de ne pas comprendre :

—Oui, oui, c'est à vous que j'en ai, vieux cachotier! vilain ami!

Le Boutu se rebiffa.

Et Jean poursuivait :

—Oui, oui, vilain ami, qui m'avait toujours dit: "Vous pouvez vous absenter de Brest tant que vous voudrez....Je serai toujours là!"

—Mais....mais.... Monsieur Marjean....

—Non! M. Jean de Vitray!

—Eh bien monsieur Jean de Vitray, elles étaient absentes, quand nous avons décidé de quitter Brest....Elles étaient à Londres avec vous! Comment m'en serai-je inquiété?

—Et pourquoi avez-vous quitté Brest, capitaine Le Boutu?

—Parce que....parce que.... Enfin, j'avais bien le droit, si je jugeais à propos de transporter mon commerce à Paris....

Jean l'interrompit, en pesant un peu plus lourdement sur son épaule :

—Vous n'aviez pas le droit, capitaine Le Boutu, de cacher votre situation à un vieil ami comme moi! Vous n'aviez pas le droit, quand j'aime Gracieuse comme je l'aime, et tous les vôtres, votre chère femme, l'excellente madame Cathe, non, monsieur, vous n'aviez pas le droit de les emmener avec vous dans l'inconnu de ce grand Paris, sans me prier de vous y guider tous......Mais monsieur est un orgueilleux, un solitaire, qui entend marcher toujours tout seul .... Vous ne marcherez plus sans moi, Dieu de Dieu! Et quand c'est une amitié comme la mienne qui vient à vous, qui entend que de tout ce qu'elle a d'heureux vous ayez la moitié, vous seriez un criminel, monsieur Le Boutu, de lui faire la grimace....Vous voilà avec votre paquet, mon vieux sauveteur! Et maintenant, par la sambleu, nous faites-vous déjeuner, madame Le Boutu? qu'on se réconcilie définitivement à table!

Et prononçant ces mots, il avait pris Grégoire Le Boutu et le secouait joyeusement, comme s'ils avaient été deux gamins, Les grands coups de bonheur nous ramènent si aisément aux vives impressions de notre enfance!

Et Le Boutu n'avait plus la force de faire la grimace; et il se sentait vraiment coupable d'avoir eu quelque chose de secret pour ce pur ami.

—Ce n'était pas, bégaya-t-il, je vous jure que ce n'était pas par un mauvais sentiment!

—Et je je pense bien, Pasques Dieu! Mais, une fois pour toutes, rappelez-vous bien ceci, capitaine Le Boutu : nous avons eu beau passer notre vie séparés, nous l'avons passée ensemble. Et, entre gens comme nous, c'est, selon la vieille formule : A la vie, à la mort! Nous avons deux filles qui s'aiment comme deux sœurs et que nous n'avons pas le droit d'éloigner l'une de l'autre. Ma femme n'a jamais eu d'autres amies que la vôtre et la chère Mme Cathe, que j'estime si profondément!

Ceci était dit avec une ardente signification!

—Claude est à moi, maintenant, vous le savez! Et vous, vous n'êtes pas fait pour vous enterrer dans une boutique de commissionnaire aux Halles, et je vais avoir besoin de vos yeux ....ne fût ce que pour surveiller Claude à mon usine....Eh! eh! car, tu sais, tu n'auras pas encore toute ton indépendance, toi, petit?

—Je ne demande qu'à vous obéir! déclara vivement Claude.

—Je le pense bien.

—Et moi aussi, murmura Le Boutu, je vois bien que je n'ai plus que cela à faire....Pourvu, ajouta-t-il avec un mélancolique sourire, que je sois encore vraiment bon à quelque chose!.... Vous avez raison : J'y étouffe dans cette boutique : il me faut de la campagne, à défaut de la mer....Et puis....et puis l'idée que ma Gracieuse devait travailler, répondre au public....s'enfermer dans sa petite niche de caissière!....

—Mais, père, pour le peu de jours que j'y ai travaillé, j'étais radieuse de me mettre à la besogne, de devenir une femme utile! Et veuillez bien croire, monsieur, dit elle à Jean de Vitray avec un joli mouvement de fierté, que je n'en rougissais pas!

—Eh! eh! s'écria Jean très rieur, ne voilà-t il pas ma petite amie Gracieuse qui a l'air de se fâcher contre moi? C'est elle qui fait la raidichonne, à présent?

Il alla brusquement à elle; et, lui tirant l'oreille :

—Qu'est ce que nous avons donc, depuis tout à l'heure?.... Nos nerfs?....Toi, une grande belle fille, toujours si forte, si calme....Ce serait bon pour mon Arlette!....Que se passe-t il donc dans ce cerveau?

Il l'embrassa longuement au front, puis descendit sur les yeux, où se formaient des pleurs.

—Qu'as-tu, ma chère mignonne?

Elle ne répondit que par une étreinte un peu nerveuse. Le savait elle elle même? Et aurait-elle voulu s'avouer sa déception devant le si brillant avenir qui s'ouvrait pour Claude?

—Eh bien? eh bien? faisait Jean avec une pointe d'émotion se joignant à son rire.

Mais elle n'eut pas besoin de chercher une explication. L'attention de Jean de Vitray venait d'être attirée par ces mots, que prononçait l'oncle Tiburce, en s'emparant du brave Le Boutu tout chancelant.

—Monsieur, voulez-vous me rendre votre amitié?

Le Boutu hocha d'abord la tête avec un grondement de colère. Mais la forte jeunesse, c'est-à-dire l'intransigeance des sentiments, n'était plus en lui, hélas! Et il avait reçu trop de coups pour ne pas se rendre compte que nous ne sommes pas toujours maitres d'accomplir ce que nous devrions, même ce que nous voudrions faire.

Et il répondit, fort dignement :

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille

—avril—1 an

NEW St-CHARLES HOTEL

Moderne. A l'épreuve du Feu. Première Classe.
Pouvant recevoir mille personnes
Plans Américains et Européens.

BAINS DU ST-CHARLES

Turque—Russe—Romain—Ordinaire.
OUVERT JOUR ET NUIT.
Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a. m. à 3 heures p. m.
A. R. BLAKELY & CO., Limited, Propriétaires.

17déc—um

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars Nord du AU Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.
1er mars—

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités ésultats.

Bureau 633 Place Commerciale

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses